

Cahors, le **16 NOV. 2020**

Le Préfet du Lot
à
Mesdames et Messieurs les Maires
Mesdames et Messieurs les Présidents d'EPCI

Objet : Plateforme www.achat-lot.com pour soutenir les commerçants, artisans et restaurateurs lotois

Les commerçants, artisans et restaurateurs lotois sont actuellement fortement touchés par la crise sanitaire. Depuis le décret du 29 octobre 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire, de nombreux commerces sont fermés au public, pour lesquels seuls sont autorisés la vente en ligne et le retrait des commandes en magasins.

Dès la première semaine du confinement, j'ai rencontré toutes les associations de commerçants du département afin de faire le point sur les mesures décidées par le Gouvernement au regard de en lien avec l'aggravation de la circulation de la maladie. Les commerçants m'ont fait part des difficultés économiques à venir. Certains élus ont d'ailleurs adopté une motion soutenant les commerces de centre-ville en évoquant la concurrence de géants de la distribution numérique.

Au regard de ces éléments, j'ai décidé de mettre en place un groupe de travail pour promouvoir l'achat local en livraison ou en retrait de commandes. Une réunion s'est tenue, sous l'égide de la sous-préfète de Figeac, référente commerces, le 6 novembre en présence des chambres consulaires, de la fédération départementale des associations de commerçants, des représentants des associations de commerçants, du conseil départemental et de l'UMIH. Un premier guide des aides et des mesures d'urgence pour les petits commerçants, avec des interlocuteurs lotois pour répondre à leur question, a déjà été transmis aux commerçants.

Cette réunion a permis le lancement d'un plan d'actions avec un double objectif : **soutenir les commerçants et artisans lotois et mobiliser les consommateurs pour des achats de proximité.**

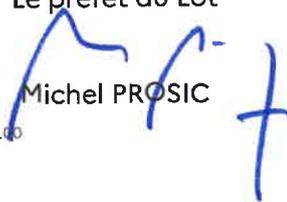
Une plateforme en ligne www.achat-lot.com, portée par la CCI du Lot, sur laquelle peuvent être référencés tous les commerçants, artisans et restaurateurs lotois a été créée. Cette plateforme permet aux consommateurs d'obtenir les informations sur un commerce (contacts, horaires), de visiter une boutique virtuelle et de pouvoir acheter directement via des outils numériques de paiement en ligne. **Elle est opérationnelle depuis le 16 novembre.**

Pour les présidents d'EPCI, il est possible de créer des sous rubriques dans www.achat-lot.com qui permettront de décliner l'offre vers des zones géographiques plus précises. Vous pouvez vous rapprocher de la CCI du Lot pour avoir des informations complémentaires. **Il est primordial que nos commerçants et artisans locaux s'approprient cet outil qui va leur permettre une visibilité dans cette période propice aux achats de fin d'année.**

Enfin, une campagne de communication, élaborée par le Conseil départemental en lien avec tous les partenaires, va être lancée pour faire connaître aux consommateurs lotois cette plateforme numérique. Elle interviendra dans la presse, sur les radios, par affichage sur les abribus notamment.

Nous devons avancer ensemble dans cette période difficile pour le commerce de proximité et l'artisanat. Je sais pouvoir compter sur vous pour relayer auprès de chaque commerce de votre commune cette action de soutien aux commerçants et artisans lotois.

Le préfet du Lot


Michel PROSIC